

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission

La Présidence
CT/COM



**ALLOCUTION DE S.E. M. SOUMAÏLA CISSE
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA
A L'OCCASION DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE
COOPERATION
ENTRE L'UEMOA ET L'ABN**

Ouagadougou, le 16 juillet 2004

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger,
Monsieur le Président de la Cour de Justice,
Messieurs les Membres de la Commission,
Monsieur le Conseiller à la Cour des Comptes,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, au nom de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et de l'ensemble des Organes de l'Union, ici présents, **souhaiter** à Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, **la bienvenue** au siège de la Commission.

La cérémonie qui nous réunit ici, est hautement significative. Il s'agit, en effet, pour nos deux institutions, l'ABN et l'UEMOA, de sceller de façon formelle, un lien de solidarité et de coopération au profit du développement économique et social durable de la région et au bénéfice de nos populations.

L'événement est d'autant plus important, pour nous, que sur les **9 pays** que compte l'ABN, **5 d'entre eux**, sont également, membres de l'UEMOA : ce sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger.

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

L'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement sa frange sahélienne, est l'une des régions du monde, les plus affectées par la raréfaction de l'eau douce.

Cela se traduit, au quotidien, par cas dramatiques, surtout aux périodes où les populations ont justement **le plus** besoin de ce précieux liquide.

Cette raréfaction résulte d'abord de facteurs liés à la péjoration climatique, à l'accroissement des besoins pour l'agriculture, la consommation domestique et l'industrie.

Ce constat est plus désolant, lorsqu'on voit que l'Afrique de l'Ouest est arrosée, entre autres, par le troisième plus grand fleuve du continent, à savoir le fleuve Niger, avec son bassin d'une superficie de plus de **deux millions** de kilomètres carrés, soit le tiers de la sous-région ouest- africaine.

Cette même région regorge de ressources naturelles d'importance internationale. On peut ainsi, signaler : l'important potentiel hydro-agricole et hydro-électrique, sans oublier l'abondant cheptel de divers ordres. Le tout, servi par une grande diversité biologique.

Malgré ces extraordinaires richesses naturelles, les populations riveraines font face à des difficultés considérables. De nos jours, la région est ainsi synonyme de pauvreté, d'instabilité, de croissance rapide de la population et de dégradation marquée de l'environnement.

Cette menace sur l'environnement constitue l'un des enjeux majeurs de la survie.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Le fleuve Niger reste, malgré ce sombre tableau, l'une des dernières sources d'espoir pour plus de **100 millions** d'habitants dont les activités sont fortement liées à son cours.

Sa situation particulière de cours d'eau partagé, nous offre l'opportunité de développer la coopération et la collaboration transfrontalières en vue de la promotion de l'intégration économique sous-régionale.

Il est évident que, la nature régionale des problèmes que soulève cette volonté de gestion commune des ressources naturelles du bassin du fleuve Niger, requiert des solutions régionalement coordonnées et concertées, avec une synergie allant au-delà de nos deux seules institutions.

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger,

L'ABN et l'UEMOA ont fait la preuve de leur efficacité en tant qu'instruments de coopération et d'intégration économique dans les domaines relevant de leurs compétences respectives. Chacune de nos deux institutions a pu, au fil du temps, acquérir des expériences d'intérêt régional avéré.

Qu'aujourd'hui, l'ABN et l'UEMOA décident, main dans la main, de travailler en concertation, de développer les synergies nécessaires et d'exploiter au maximum leurs avantages comparatifs respectifs, me semble donc, être, au-delà du symbole, le signe de la maturité de nos deux institutions.

Ainsi, devons-nous, **nous engager**, à œuvrer ensemble, dans un esprit de partenariat constructif, fondé sur un dialogue ouvert, afin de réaliser des objectifs de développement durable de nos Etats membres.

Pour notre part, l'UEMOA, souhaite mettre en place un partenariat privilégié avec l'ABN dans la perspective d'une gestion durable des ressources naturelles du bassin du fleuve Niger.

Cette coopération peut se concrétiser à travers les missions et les capacités d'élaboration de politiques régionales et de coordination des politiques nationales, avec les instruments juridiques de notre Union.

L'intérêt de l'UEMOA pour le bassin du fleuve Niger m'a amené à conduire, personnellement, la délégation de la Commission qui a participé à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la « **Vision Partagée du fleuve Niger** », tenue à Paris, les 26 et 27 avril 2004.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Le fleuve Niger est un patrimoine partagé. Il est aujourd'hui menacé. C'est tous ensemble, grâce au soutien de la communauté des Nations, que nous devons relever le défi de protéger ce «**don du Sahel**», ce vaisseau qui irrigue **tant** de paysages et fait vivre **tant** de communautés. Notre responsabilité est donc grande pour pérenniser celui que le poète Fodeba Kéita invoque comme un messager divin : je cite :

« Coule donc Djoliba, vénérable Niger, poursuis, tout le long de ton cours, ta généreuse mission et continue à éteindre la soif des inassouvis, et [surtout], à enseigner au monde entier, que le bienfait désintéressé est le seul qui vaille, le seul qui, absolument, signifie ! »
fin de citation.

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

La Commission, par ma voix, voudrait vous réitérer son entière disponibilité pour faire de notre partenariat, un bel exemple de coopération pour accompagner le processus de mise en œuvre de cette «**Vision Partagée**», adoptée par nos Chefs d'Etats et de Gouvernement, au cours du Sommet de Paris.

Il y va du noble combat pour le développement de notre sous-région et surtout, de notre commun devoir de génération.

Vive la coopération interafricaine

Vive l'intégration !

Je vous remercie.